



# LES REPAS

Juin 2019



calvados.fr  
f t i n v

Calvados



LE DÉPARTEMENT

# LES REPAS

## VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VOS REPAS :

- ❖ Vous pouvez vous faire livrer vos repas à domicile : différentes associations, CCAS et entreprises assurent ce service.
- ❖ Vous pouvez aussi prendre contact avec une résidence autonomie ou un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes proche de chez vous pour savoir si vous pouvez déjeuner dans leur salle de restauration.

*N'oubliez pas de leur préciser si vous bénéficiez d'un régime alimentaire.*

### BON A SAVOIR :

**Une alternative au portage de repas est possible. Vous pouvez faire appel à un service d'aide à domicile pour qu'une personne vienne faire vos courses et/ou préparer vos repas.**

### PLUS D'INFORMATIONS :

Renseignez-vous auprès du CLIC de votre secteur d'habitation afin de connaître les services présents sur le territoire et les financements possibles ; caisses de retraite principales et complémentaires, APA...

### Note :